

niers paiements versés aux producteurs pour le blé livré au titre du programme de mise en commerce de 1953-1954 dépendront des prix moyens que la Commission aura pu obtenir pour les diverses qualités, ainsi que des frais de la Commission provenant du report de stocks considérables sur une longue période de temps.

Au début de la campagne agricole 1953-1954, un paiement intérimaire de 12 cents le boisseau pour toutes les qualités de blé a été consenti à l'égard de la période de livraison en commun de 1952-1953 et, le 25 février 1954, un dernier paiement moyen de 10.934 cents le boisseau a été annoncé pour les livraisons de 1952-1953. Avant la déduction de la contribution d'assistance à l'agriculture des Prairies, le prix net réalisé par les producteurs, en 1952-1953, pour le blé n° 1 du Nord, prix en magasin à Fort-William/Port-Arthur ou à Vancouver, était de \$1.81871 le boisseau. Le prix correspondant obtenu au titre du programme de livraison en commun de 1951-1952 était de \$1.83569 le boisseau.

La campagne agricole de 1953-1954 a coïncidé avec la première année d'application du nouvel Accord international de trois ans sur le blé. Un contingent de 150,800,000 boisseaux avait été fixé pour les exportations du Canada en 1953-1954, le rapport définitif des transactions de l'année, et, d'après les ventes canadiennes effectuées sous le régime de l'Accord, ont été de 90,900,000 boisseaux. Le nouvel Accord fixe le prix maximum à \$2.05 le boisseau et le prix minimum à \$1.20 le boisseau en devises des États-Unis. La répartition des ventes soumises à l'Accord était assez étendue, le Canada ayant expédié du blé ou de la farine ou les deux à presque tous les pays participant à l'entente. Sur 43, 14 se sont abstenus. Voici nos plus gros importateurs: République fédérale d'Allemagne, 17 millions de boisseaux; Belgique, 13 millions; Japon, 12 millions. La majeure partie du blé vendu par le Canada en 1953-1954 était de la classe II (donc du blé exporté indépendamment de l'Accord international sur le blé). Le principal acheteur du blé de classe II est le Royaume-Uni qui a reçu près de 65,800,000 boisseaux de blé et de farine de blé, exprimée en blé. Les 255,100,000 boisseaux de blé et de farine de blé exportés par le Canada, au cours de l'année agricole, ont été expédiés à 83 pays, territoires et colonies.

En 1953-1954, les ventes de blé sur le marché intérieur, le blé dur non compris, se faisaient au même prix que celui des ventes de blé soumises à l'Accord international. Du 1^{er} août au 24 septembre 1953, les blés durs se sont écoulés sur le marché canadien et sous le régime de l'A.I.B. A partir du 25 septembre cependant, les blés durs vendus au Canada coûtaient dix cents de plus le boisseau. Au cours des premières semaines de la campagne de 1953-1954, les prix des blés de la classe II, non compris les blés durs, étaient supérieurs d'une fraction aux prix en vigueur sous le régime de l'Accord et sur le marché canadien. Durant le reste de l'année agricole, les prix de la classe II pour toutes les catégories, sauf les blés durs, correspondaient à ceux du marché intérieur et de l'Accord international sur le blé. Pendant toute la saison, les blés durs de la classe II se sont vendus beaucoup plus cher que les blés durs vendus aux termes de l'A.I.B. ou pour la consommation intérieure. Le prix du blé n° 1 du Nord,—prix en magasin à Fort-William/Port-Arthur,—blé écoulé en vertu de l'Accord domestique ou de ventes sur le marché intérieur—était en moyenne de \$2.01 $\frac{1}{4}$ durant le mois d'août 1953, mais il avait diminué à \$1.70 $\frac{3}{4}$ le boisseau en juillet 1954, dernier mois de la campagne agricole.

Autres céréales.—*Approvisionnements et ventes*—Les données provisoires sur les approvisionnements et l'écoulement des principales céréales canadiennes de 1953-1954 ainsi que les données rectifiées et plus détaillées de 1952-1953 se trouvent dans